

DECRET N° 85/807 du 14/06/85

portant nomination de Monsieur NDINGA ONGOLO
Firmin en qualité de Contrôleur d'Etat auprès
de la SONAVI) Société d'Aviculture et des
Fermes Porcines de LOUBOMO et OWANDO.

PRESIDENT DU COMITE CENTRAL DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE , CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification de
l'ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de certaines dispo-
sitions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/879 du 24 Septembre 1982 portant réorganisa-
tion du Ministère des Finances ;

Vu le décret n° 76/343 du 17 Septembre 1976 fixant modalité
d'exercice des fonctions de Contrôleur d'Etat ;

Vu le décret n° 80/278 du 5 Juillet 1980 portant modification du
décret n° 76/343 du 7 Septembre 1976 susvisé ;

Vu le décret n° 82/595 du 8 Juin 1982 fixant les indemnités de
fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portnat nomination du Pre-
mier Ministre ;

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim des
Membres du Gouvernement ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D E C R E T :

Article 1er.- Monsieur NDINGA ONGOLO Firmin, attaché des SAF de 5^e échelon est
nommé Contrôleur d'Etat auprès de la Société Nationale d'Aviculture et des
Fermes Porcines de LOUBOMO et OWANDO, (SONAVI).

.../...

Article 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues par le décret n° 82/595 susvisé.

Article 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires au présent décret.

Article 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au journal Officiel et Communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 14 JUIN 1985

Par le Président du Comité Central
du Parti Congolais du Travail,
Président de la République, Chef
du Gouvernement,

Le Ministre des Finances et
du Budget,

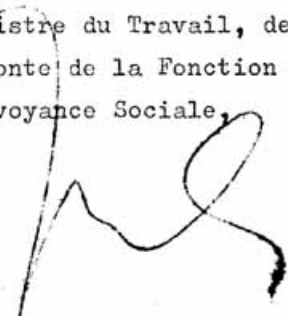
Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Premier Ministre,


Itihi Ossetoumba-LEKOUNDZOU.-


Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi, de
la Réforme de la Fonction Publique et de
la Prévoyance Sociale,


Bernard COMBO MATSIONA.-

